

Les épées des officiers de la marine

Tandis que le sabre de marine est l'arme symbole des officiers de vaisseau depuis 1792, l'épée est celle des officiers des corps assimilés. Pour autant, cette règle générale connut des exceptions : les officiers de vaisseau ou officiers de marine portèrent exclusivement l'épée au cours de certaines périodes – c'est en particulier le cas des amiraux de 1819 à 1917 – ou portèrent cette arme dans certaines tenues ou certaines circonstances. Le cas des épées des amiraux et des officiers généraux à partir de 1836 ayant été traité dans un de nos articles antérieurs, nous nous proposons ici de décrire les épées réglementaires des autres corps et grades, sans oublier celle des amiraux du 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803) qui n'a pas été décrite dans les travaux cités.

1. Les épées de vendémiaire et de prairial an XII

En même temps que les généraux, les amiraux furent les premiers à recevoir une épée réglementaire en vendémiaire an XII. Si à bord ils portaient le sabre, à terre ils portaient en principe l'épée. Celle-ci a une lame plate, une poignée et des garnitures dorées et un fourreau en cuir noir. Ce modèle, dont le fourreau comporte en principe trois garnitures pour permettre le port par deux bélières, est parfaitement défini par un dessin annexé au règlement. Nous ignorons si des symboles marins peuvent y apparaître pour distinguer les amiraux des généraux.

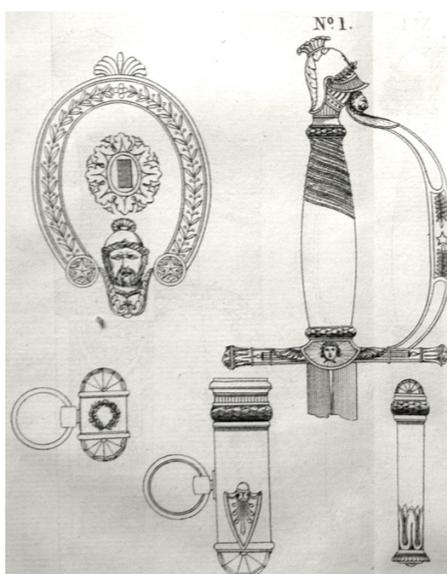


Planche accompagnant le règlement du 1^{er} vendémiaire an XII qui présente l'épée des généraux et amiraux



Épée d'amiral de vendémiaire an XII

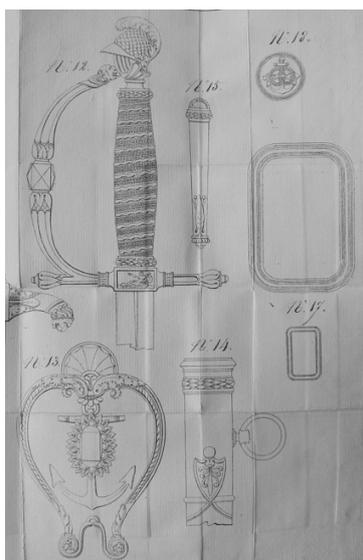


Planche du décret impérial du 7 prairial an XII (27 mai 1804) qui présente l'épée des officiers subalternes et supérieurs de marine



Épée d'officier de marine de prairial an XII

A partir de prairial an XII, les officiers de marine furent également dotés d'une épée à terre. La garde et les garnitures du fourreau en cuir sont dorées. Le plateau de la garde est décoré d'une importante ancre en relief, percée par le trou laissant passage à la soie de la lame. L'écusson de la croisière présente d'un côté un Neptune au trident et de l'autre une ancre. La fusée est filigranée or. La lame, de profil triangulaire avec une forte arrête du côté extérieur, est bleuie et gravée au tiers.

Les officiers civils de la marine – ainsi étaient appelés les corps autres que celui des officiers de marine – portaient quant à eux exclusivement l'épée. Celle-ci ne comporte que deux garnitures (la chape porte réglementairement un anneau de bélière et un bouton, ce qui permet deux types de port).

Celle des officiers d'administration – les commissaires – est en métal argenté avec des motifs rappelant le corps des administrateurs, proche de ce qui avait été adopté pour les commissaires des guerres (branches de chêne), l'ancre en plus. Sa fusée est en principe filigranée, mais on trouve des épées dont celle-ci est constituée de deux plaques de nacre. Le profil de la lame, dont le premier tiers est bleui et gravé, est schématiquement triangulaire avec une forte arrête et un creux à l'opposé.

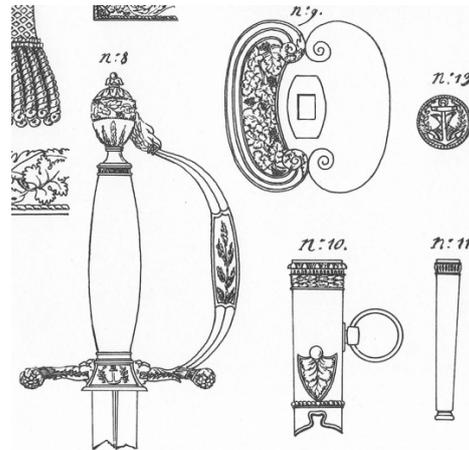


Planche relative à l'uniforme de prairial an XII des officiers d'administration



Épée d'officier d'administration de prairial an XII

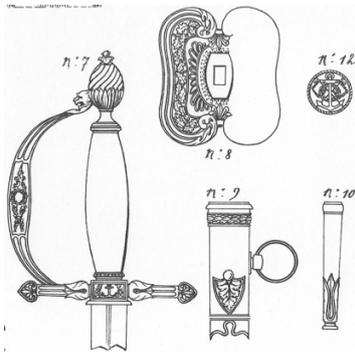


Planche accompagnant le décret impérial du 7 prairial an XII relative à l'uniforme des inspecteurs



Épée d'infanterie de ligne sous l'Empire, portée par les officiers de santé et les ingénieurs du génie maritime

L'épée des inspecteurs – les contrôleurs d'aujourd'hui – reprend les caractéristiques générales de l'épée des officiers d'administration, mais son clavier diffère en étant moins rond et en présentant des palmettes sur son motif décoratif, en plus des branches de chêne.

Enfin, les officiers de santé – médecins, chirurgiens et pharmaciens – portaient l'épée en métal doré de l'infanterie de ligne. Nous ignorons si cette épée a reçu le symbole du serpent d'Épidaure pour la distinguer. Cette même épée semble avoir été portée par les officiers du génie maritime.

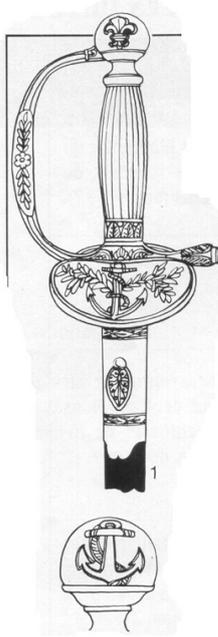
Comme on peut le constater, ces différentes épées ne comportaient aucune symbolique propre à l'Empire, ce qui peut expliquer que la Restauration n'ait pas d'emblée cherché à en modifier les modèles : le nouveau régime politique les conserva jusqu'en 1819.

2. Les épées des modèles 1819 et 1819 modifié 1831

Le modèle d'épée adopté en 1819 fut porté par tous les officiers de la marine, y compris les officiers de vaisseau qui n'eurent alors plus de sabre, mais les officiers de santé ne l'adoptèrent qu'en 1823. Il comporte plusieurs variantes mais, pour toutes, sa garde et les deux garnitures de son fourreau en cuir sont dorées ; la chape comporte un bouton, pour l'accrochage dans un porte-épée. Sa lame reste conforme aux modèles précédents ; elle n'est toutefois pas toujours bleuie au tiers.

Son clavier est orné d'une ancre non câblée, entourée d'une branche de laurier à gauche et d'une branche de chêne à droite ; sur le modèle destiné aux officiers de santé de 1823, un serpent s'enroule autour de la verge de l'ancre souvent couronnée par ailleurs. La fusée est recouverte de plaquettes en nacre striées dans leur longueur ; elle est surmontée d'un pommeau en forme de boule.

C'est ici qu'existent plusieurs variantes : initialement sur la boule est gravée une fleur de lys, puis ; à partir de 1831, celle-ci fut remplacée par une ancre câblée ou non – une lettre du 25 mars prescrivit l'enlèvement des symboles de l'ancienne monarchie – ; la boule put même être carrément lisse (un ponçage de la fleur de lys à moindres frais ?).



Dessins des épées 1819 et 1819 modifiée 1831 (pommeau à l'ancre)



Épée du modèle 1819 (pommeau à la fleur de lys). Le bout est terminé par un bouton



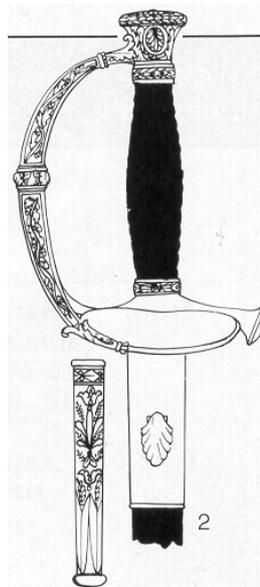
Épée du modèle 1823 modifié 1831 d'officier de santé (serpent enroulé autour de la verge de l'ancre, ancre non câblée gravée sur le pommeau)

3. L'épée du modèle 1837

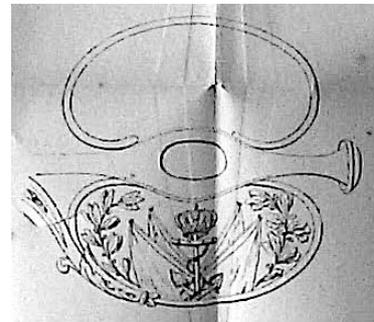
L'ordonnance du 20 juillet 1837, en plus de modifier l'uniforme des officiers de vaisseau et de réintroduire le sabre, leur donna une nouvelle épée à porter en grande tenue et hors du service. Ce modèle s'imposa progressivement pour tous les corps de la marine, sans que les règlements le précisent explicitement.

Cette épée reprend le modèle général dit « à ciselure 1816 ». Son fourreau en cuir a deux garnitures dorées, la chape ayant un bouton. La fusée est en corne filigranée. La garde dorée comprend une croisière, terminée par un motif en coquille, une branche unique finement ciselée, un clavier où l'ancre câblée couronnée, posée sur quatre drapeaux croisés, est entourée à gauche d'une branche de laurier et à droite d'une branche de chêne, et d'un pommeau orné d'une coquille sur le côté et d'une rosace sur la calotte.

La garde possède un contre-clavier rabattable, compte tenu de sa taille, mais des modèles peuvent avoir un contre-clavier de dimension réduite et donc fixe. La lame, désormais ni bleuie ni gravée, possède une section en forme de losange, même si on peut encore rencontrer des lames triangulaires comme celles du modèle précédent.



Dessin de l'épée modèle 1837. Son bout ouvragé est terminé par un bouton

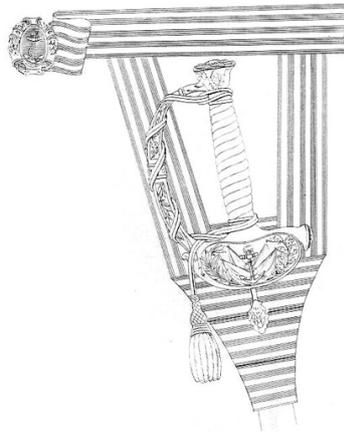


Extrait de la planche accompagnant l'ordonnance du 20 juillet 1837 : dessin clavier de l'épée modèle 1837

Pour imiter leurs anciens, certains officiers de santé remplacèrent le câble enroulant l'ancre du clavier par un serpent, pratique qui perdura au-delà de 1848...

4. Les épées du modèle 1837 modifié 1848

L'avènement de la Deuxième République conduisit à supprimer la couronne qui surmontait l'ancre du clavier. Il n'y eut aucun autre changement pour ce modèle que les officiers de marine ne pouvaient plus porter – amiraux exclus –, le sabre devenant l'arme blanche unique.



Dessin du modèle 1837 modifié 1848



Épée modèle 1837 modifié 1848 d'un officier de santé (serpent enroulé autour de la verge de l'ancre)

Notons cependant que les modèles destinés aux hauts fonctionnaires, futurs officiers généraux des corps assimilés, possédaient désormais une fusée en écaille, et non plus en corne noire.



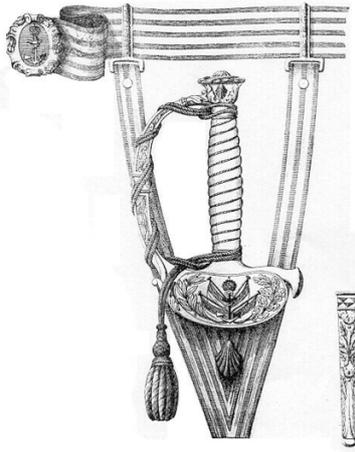
En 1850, un nouveau modèle dérivé fit son apparition ; il possédait une garde et des garnitures de fourreau en métal argenté ; il était destiné aux officiers d'un corps assimilé dit « secondaire », les comptables des matières.

Épée créée en 1850 pour les comptables des matières (garnitures argent). Le contre-clavier est ici de taille réduite ; il n'est donc pas nécessaire qu'il soit rabattable

5. Les épées du modèle 1837 modifié 1853

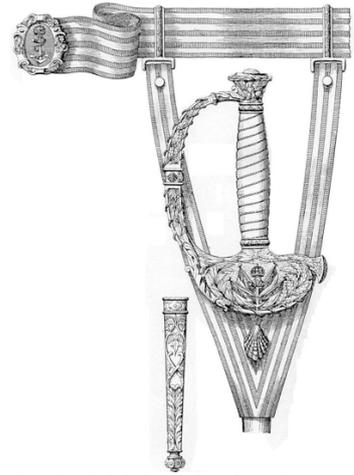
Le Second Empire voulut rapidement imprimer sa marque sur l'uniforme des officiers de la marine : on y vit apparaître dès janvier 1853 la couronne impériale. Sur l'épée, la couronne prit place sur le clavier, au-dessus de l'ancre, comme en 1837. Subsistaient un modèle à garde et garnitures dorées et un modèle, plus rare, à garde et garnitures argentées. Comme à partir de 1848, cette épée n'était plus destinée qu'aux officiers des corps assimilés.

En janvier 1853 cependant, un nouveau modèle d'épée fut créé. Tendance naturelle à l'époque, nombre de corps de fonctionnaires et d'élus disposaient d'un uniforme (préfets, ambassadeurs, sénateurs, ...), et qui dit uniforme dit arme blanche.



Dessin de l'épée de marine du modèle 1853 (planche du décret du 29 janvier 1853)

Ainsi, les fonctionnaires d'un certain niveau – on dirait aujourd'hui de catégorie A – de l'administration centrale de la Marine (commis, chefs de bureau et directeurs) reçurent une épée spécifique en plus d'un uniforme réglementaire. Il s'agit d'un très beau modèle d'épée à ciselure dont la garde et les garnitures du fourreau sont dorées. Elle se distingue du modèle général par une fusée en nacre filigranée, une branche de garde sur laquelle s'enroule un câble et un pommeau orné d'un aigle aux ailes déployées.



Dessin de l'épée de fonctionnaire de l'administration centrale de la Marine du modèle 1853 (planche du décret du 29 janvier 1853)



Épée de marine modèle 1853 (couleur or)



Épée de comptable des matières modèle 1853 (couleur argent)



Épée de l'administration centrale modèle 1853

6. Le retour des épées du modèle 1837 modifié 1848

Comme pour le sabre, la couronne dut disparaître du clavier de l'épée un peu plus d'un mois après la chute de l'Empire (circulaire du 10 octobre 1870). On revint alors au modèle en vigueur entre 1848 et 1853.

Certains officiers de marine purent à nouveau porter l'épée en toutes circonstances. Outre les amiraux, dont l'épée a été décrite dans un autre article, les officiers de la Maison militaire du Président de la République et les capitaines de vaisseau chefs de division se virent doter d'une épée du modèle général, mais à la fusée en écaille et non en corne noire.



Détail de la coquille d'un capitaine de vaisseau chef de division (fusée en écaille, une étoile en argent)



Épée de l'administration centrale modèle 1870 (plus d'aigle au pommeau, câble toujours enroulé autour de la branche de garde, fusée en écaille)

Pour le modèle de l'administration centrale, il fallut envisager une modification plus importante : en plus de la couronne, on dut aussi faire disparaître l'aigle du clavier... Sans que cela n'ait fait l'objet de directives précises, cela passa par le limage de la couronne du clavier et le changement du pommeau pour revenir au motif classique de la coquille, changement accompagné par le remplacement de la fusée en nacre par une fusée en écaille, sans doute pour les directeurs, et en corne noire pour les chefs de bureau et les commis.

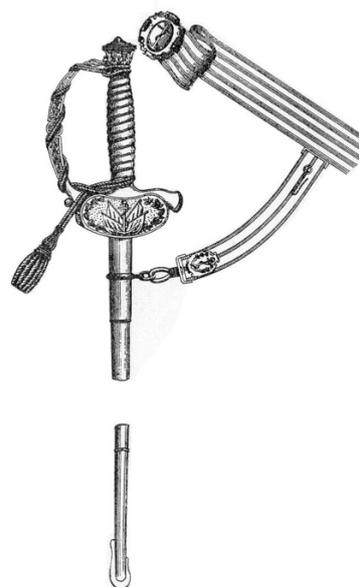
7. Les épées des modèles 1837 modifié 1901 et 1837 modifié 1902

Jusqu'en 1901, les officiers des corps assimilés secondaires conservèrent l'épée à la garde et aux garnitures argentées. Dans un but de simplification, ils reçurent cette année-là une épée à la garde et aux garnitures dorées, comme en possédaient alors les autres corps d'officiers de la marine, mais son système de suspension fut modifié : la chape à bouton fut remplacée par une chape à anneau, pour permettre l'accrochage à un ceinturon à une bélière.

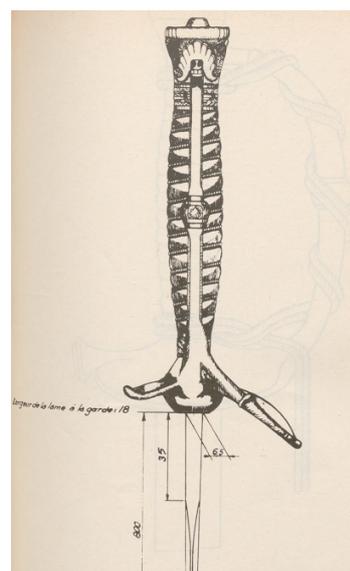
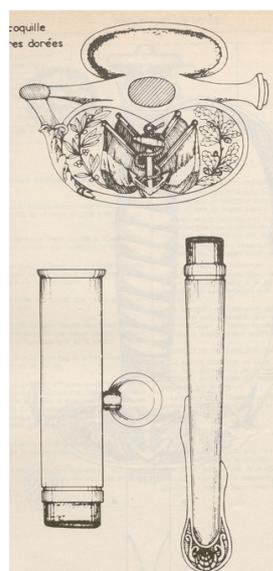
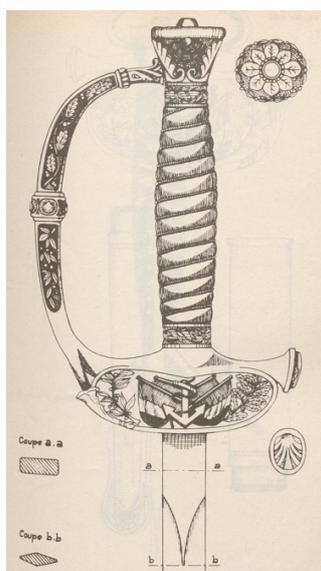
Sur ce nouveau modèle, le bout était terminé par un bouton ciselé, mais ce bouton ne tarda pas à être remplacé par un dard asymétrique. Ainsi, en 1902, un nouveau modèle, qui en outre se distinguait des précédents par la chape à anneau de bélière, s'imposa à tous les corps d'officiers assimilés, sauf à leurs officiers généraux qui le portèrent néanmoins lorsque la tenue imposait le port simultané du veston et de l'arme blanche.

Notons que l'on peut rencontrer des fourreaux dont la chape comporte un bouton mais où un anneau a été ajouté (modification peu coûteuse).

Dessin de l'épée du modèle 1837 modifié 1902 (le bout a désormais un dard asymétrique à la place du bouton ; la chape comporte un anneau pour la suspension à la bélière)



Ce modèle unique et simplifié est arrivé jusqu'à nous. Néanmoins la corne de la fusée, comme pour le sabre, est aujourd'hui remplacée par un mauvais plastique (rhodoïd) sur lequel a été maintenu un filigrane. Par ailleurs, le contre-clavier rabattable a été remplacé par un contre-clavier fixe, qui est lisse et de plus petites dimensions que le contre-clavier de 1837 et est sans doute plus facile à produire. Le fourreau de l'épée est désormais en tôle recouverte de cuir.



Planches issues du BOT de 1979. La chape comporte un anneau, le bout est à dard asymétrique et le contre-clavier est fixe et de petite taille par rapport au clavier, ce qui n'a pas nécessité qu'il soit rabattable

Les officiers des corps assimilés, lorsqu'ils portent leur uniforme de marin et non celui de leur service, disposent donc d'une épée dont la majeure partie des caractéristiques provient du modèle 1837. Comme leurs camarades officiers de marine, il leur est possible de s'offrir une épée ancienne, mais celle-ci ne se distinguera des modèles « de l'habillement » que par un clavier éventuellement rabattable, car nous n'avons jamais rencontré de modèles à chape à anneau et de bout à dard asymétrique finement ciselés, comme peuvent l'être les garnitures de fourreau des sabres anciens d'officier de marine.

© VAE (2S) Eric Schérer – 2024